

Le 11 octobre 2023

October 11, 2023

Par courriel : Arlene.Dunn@gnb.caVia email: Arlene.Dunn@gnb.ca

Madame Arlene Dunn
Ministre de l'Éducation postsecondaire,
formation et Travail
Gouvernement du Nouveau-Brunswick

The Honourable Arlene Dunn
Minister of Post-Secondary Education,
Training and Labour
Government of New Brunswick

**Objet : La Semaine de l'équité d'emploi dans
le milieu universitaire**

**Subject: Fair employment week on
university campuses**

Madame la Ministre,

Dear Minister:

La Semaine de l'équité de l'emploi (SÉE) se tient cette année du 16 au 20 octobre. Tous les ans, au mois d'octobre, les associations de personnel académique universitaire public du Canada mettent l'accent sur les conditions de travail du personnel enseignant à statut précaire.

The Fair Employment Week (FEW) is held this year from October 16 to 20. Every year, in October, Canada's public university academic faculty associations focus on the precarious working conditions of contract academic staff.

Bien qu'il soit prévu que nous ayons une rencontre avec vous le 7 novembre 2023, nous tenons déjà à vous faire part de ce qui suit, en conformité avec l'observance de cette semaine qui se fait à l'échelle nationale. La présente lettre vous informera sur les enjeux découlant du statut précaire de nos collègues.

Although we are scheduled to meet with you on November 7, 2023, we would like to share the following with you, in keeping with the nationwide observance of this week. This letter will inform you of the issues arising from the precarious status of our colleagues.

Cette année encore, les associations membres de la Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick (FAPPUNB) tiennent à souligner le travail accompli par nos collègues à statut précaire et attirer votre attention sur cette situation dommageable au bon accomplissement de la mission de formation de notre jeunesse par les universités.

This year, again, the member associations of the Federation of New Brunswick Faculty Associations (FNBFA) are keen to recognize the work accomplished by our contract academic colleagues and to draw your attention to this harmful situation to the successful accomplishment of universities' mission to educate our youth.

Nos collègues à statut précaire (personnel académique sous contrat à temps partiel ou contrat à temps plein et sans aucune garantie de renouvellement) représentent un pourcentage de plus en plus élevé (au moins le tiers) du personnel universitaire au Nouveau-Brunswick. Alors qu'ils ont les mêmes compétences et contribuent au même titre à la formation de la jeunesse que leurs collègues permanents, ils sont seulement rémunérés à une fraction bien en deçà de 50 % du salaire des permanents. Elles et ils n'ont pratiquement aucune sécurité d'emploi et leur liberté universitaire s'en trouve donc affectée; elles et ils ont peu ou pas d'avantages sociaux et ne bénéficient que d'un soutien limité en ce qui concerne leurs activités universitaires, comme la recherche et les services à la communauté. Une telle situation est une source de fragilité mentale et professionnelle pour ces personnes.

Cette situation que nous déplorons est l'une des conséquences du sous-financement des universités qui perdure depuis plusieurs décennies et qui amène celles-ci à prendre diverses mesures draconiennes afin de pallier ce manque chronique de fonds, l'une de ces mesures étant de ne pas remplacer les membres du personnel académique permanent lors de leur départ à la retraite ou pour toute autre raison, mais plutôt d'embaucher du personnel enseignant à statut précaire à leur place.

Ce recours de plus en plus grand à du personnel académique à statut précaire a pour effet un manque de ressources professorales pour aider et assister les étudiantes et étudiants en dehors des heures de cours, superviser les étudiantes et étudiants dans le cadre des prérequis d'études spécialisées (lectures dirigées, mémoires, thèses, stages, laboratoires, etc.),

Our colleagues with precarious status (academic staff on part-time or full-time contracts and without any guarantee of renewal) represent an increasing percentage (at least a third) of academic staff in New Brunswick. While they have the same skills and contribute in the same way to the training of young people as their permanent colleagues, they are only paid a fraction well below 50% of permanents' salary. They have virtually no job security and therefore their academic freedom is affected; they have little or no social benefits and only receive limited support for their academic activities such as research and community service. Such a situation is a source of mental and professional fragility for these people.

This situation that we deplore is one of the consequences of the underfunding of universities which has persisted for several decades and which leads them to take various draconian measures in order to compensate for this chronic lack of funds, one of these measures being to not replace members of the permanent academic staff when they retire or leave for any other reason, but to rather hire precarious teaching staff in their place.

The recourse to a greater number of precarious contract academic staff has as a result, a lack of faculty resources to help and assist students outside of class hours, to supervise students in learning activities that are prerequisites to specialized studies (directed readings, dissertations, theses, internships, laboratories, etc.), to design courses and update study programs or to

concevoir des cours et mettre à jour les programmes d'étude ou encore participer à la gestion collégiale des institutions universitaires.

La FAPPUNB, et ses associations membres dénoncent le sous-financement chronique des universités publiques de la province depuis plusieurs années. Nous nous opposons à la précarisation du travail universitaire qui en résulte et préconisons une politique de financement adéquat des universités publiques de notre province.

Nous lançons ici un appel au gouvernement du Nouveau-Brunswick, notamment à vous, à titre de ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, à se pencher sérieusement sur les enjeux et avantages à court, moyen et long termes d'un financement adéquat des universités publiques du Nouveau-Brunswick.

Nous nous tenons à votre disposition pour ensemble discuter et étudier les solutions à mettre en œuvre afin de remédier à cet état des choses.

Je vous prie d'agréer, Madame la ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Lise Robichaud (pour)

Hector Guy Adégbidi

cc : Associations membres
Chefs de partis politiques du N.-B.

participate in the collegial management of university institutions.

The FNBFA and its member associations have denounced the chronic underfunding of public universities in the province for several years. We oppose the resulting casualization of university work and advocate for a policy of adequate funding for public universities in our province.

We appeal here to the Government of New Brunswick, especially to you as Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, to seriously consider the issues and benefits in the short, medium and long term of adequate funding for New Brunswick public universities.

We remain at your disposal so that we can explain the content of our remarks and discuss together the solutions to be considered in order to address the issue.

Sincerely,

pp. Lise Robichaud

Hector Guy Adégbidi
President

c. c.: Member Associations
N. B. Political party leaders